

Index de l'égalité professionnelle 2024

1. Indicateur relatif à l'écart de rémunération.

Indicateur non calculable.

2. Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles.

Note de: 35/35

3. Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité.

Indicateur non calculable.

4. Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Note de : 0/10

Résultat global : Non calculable